



ANNEXE 4 : AUTORISATION DE DIFFUSION D'IMAGE / DE LA VOIX POUR PERSONNES MINEURES

La présente demande est destinée à recueillir le consentement et les autorisations nécessaires dans le cadre de l'évènement spécifié ci-dessous, étant entendu que les objectifs ont été préalablement expliqués aux participants et à leurs responsables légaux.

Je soussigné(e) (prénom, nom)	
Né(e) le (date de naissance)	••••
A (lieu de naissance)	
Demeurant (adresse)	••••

Déclare accepter les articles suivants :

Article 1 : Désignation de l'évènement

Dans le cadre du concours organisé par l'Association TERAGIR, auquel je participe, j'autorise l'Association organisatrice à fixer mon image qui pourrait apparaître dans les reportages envoyés dans le cadre du Concours.

Article 2: Mode d'exploitation envisagé

Par la présente et à titre irrévocable, j'autorise l'Association organisatrice à fixer mon image/ma voix en vue de la reproduction, représentation, traduction, adaptation, distribution et communication au public en toute langue et dans le monde entier, dans son intégralité ou par extrait, au sein du reportage ou séparément, en analogique et numérique, sur tout support tangible et intangible (notamment phonogramme, vidéogramme, papier, numérique, magnétique, tissu, plastique, etc...) et intégré à tout autre matériel (photographie, dessin, illustration, peinture, vidéo, animation, etc...) connu et à venir, sur tout réseau de transmission (notamment hertzien, satellite, câble, Internet, onde), par tout mode de transmission de données (notamment xdsl, adsl, fi bre optique), sur tout terminal de réception fixe ou mobile, à titre onéreux ou gratuit, et, pour ce dernier cas, notamment en vue de la promotion et de la publicité du Concours.

Les reportages pourront être exploités dans le monde entier et dans tous les domaines, directement par l'Association organisatrice, par le biais de son site internet, ses réseaux sociaux, et auprès de nombreux journalistes par voie de presse, communiqué...

Il est entendu que l'Association organisatrice interdit expressément une exploitation des vidéos susceptible de porter atteinte à ma vie privée, et une diffusion sur tout support à caractère pornographique, xénophobe ou illicite.

Je reconnais par ailleurs que je ne suis lié(e) à aucun contrat exclusif sur l'utilisation de mon image ou de mon nom et garantie à l'Association organisatrice ainsi que ses ayant-droits que je suis capable et que je détiens toute autorisation et droit nécessaire au consentement à la présente, ainsi que contre

toute revendication de tiers de quelque nature que ce soit et à quelque titre que ce soit, concernant l'utilisation ou non de mon image, nom patronymique et propos.

Article 3: Rémunération et durée

Je déclare consentir que quelle que soit l'utilisation, le genre ou l'importance de la diffusion, aucune rémunération forfaitaire des prestations n'est prévue. Cette clause est définitive et exclue donc toute demande ultérieure de rémunération.

Cette session est conclue pour une durée de dix ans.

Article 4: Autorisation parentale

Vu le Code civile, en particulier son article 9, sur le respect de la vie privée,

Vu le Code de la propriété intellectuelle,

Vu le consentement préalablement exprimé par la personne mineure ci-avant,

La présente autorisation est soumise à votre signature pour la fixation sur support audiovisuel et la publication et de l'image et/ou de la voix de votre enfant mineur dont l'identité est donnée ci-dessus.

Dans le cadre de sa participation au Concours, l'image et/ou la voix de votre enfant mineur pourra être susceptible de figurer dans le reportage.

Dans ce contexte, vous reconnaissez être entièrement investie de vos droits civils à l'égard de votre enfant mineur.

Vous reconnaissez expressément que le mineur que vous représentez n'est lié par aucun contrat exclusif pour l'utilisation de son image et/ou sa voix, voire de son nom.

Je soussigné(e) (prénom, nom)

déclare être le représentant légal du mineur désigné ci-dessus.

Je reconnais avoir pris connaissance des informations ci-dessus concernant le mineur que je représente et donne mon accord pour la fixation et l'utilisation de son image et/ou de sa voix, dans le cadre exclusif du projet exposé et tel qu'il a été consenti : ... OUI ...NON

Article 5: Droit applicable et juridiction

Toute contestation relative à l'interprétation et/ou l'exécution des dispositions de la présente déclaration qui fait partie intégrante du Règlement auquel elle est annexée sera exclusivement portée devant le tribunal Judiciaire de PARIS, statuant en droit français.

Fait en autant d'originaux que de signatures.

Fait à : Signature du représentant légal du mineur :

Le (date):





ANNEXE 5 : AUTORISATION DE DIFFUSION D'IMAGE / DE LA VOIX POUR PERSONNES MAJEURES

La présente demande est destinée à recueillir le consentement et les autorisations nécessaires dans le cadre de l'évènement spécifié ci-dessous, étant entendu que les objectifs ont été préalablement expliqués.

Je soussigné(e) (prénom, nom)
Né(e) le (date de naissance)
A (lieu de naissance)
Demeurant (adresse)

Déclare accepter les articles suivants :

Article 1 : Désignation de l'évènement

Dans le cadre du concours organisé par l'Association TERAGIR, auquel je participe ou dans lequel j'apparais, j'autorise l'Association organisatrice à fixer mon image qui pourrait apparaître dans les reportages envoyés dans le cadre du Concours.

Article 2 : Mode d'exploitation envisagé

Par la présente et à titre irrévocable, j'autorise l'Association organisatrice à fixer mon image/ma voix en vue de la reproduction, représentation, traduction, adaptation, distribution et communication au public en toute langue et dans le monde entier, dans son intégralité ou par extrait, au sein du reportage ou séparément, en analogique et numérique, sur tout support tangible et intangible (notamment phonogramme, vidéogramme, papier, numérique, magnétique, tissu, plastique, etc...) et intégré à tout autre matériel (photographie, dessin, illustration, peinture, vidéo, animation, etc...) connu et à venir, sur tout réseau de transmission (notamment hertzien, satellite, câble, Internet, onde), par tout mode de transmission de données (notamment xdsl, adsl, fibre optique), sur tout terminal de réception fixe ou mobile, à titre onéreux ou gratuit, et, pour ce dernier cas, notamment en vue de la promotion et de la publicité du Concours.

Les reportages pourront être exploités dans le monde entier et dans tous les domaines, directement par l'Association organisatrice, par le biais de son site internet, ses réseaux sociaux, et auprès de nombreux journalistes par voie de presse, communiqué...

Il est entendu que l'Association organisatrice interdit expressément une exploitation des vidéos susceptible de porter atteinte à ma vie privée, et une diffusion sur tout support à caractère pornographique, xénophobe ou illicite.

Je reconnais par ailleurs que je ne suis lié(e) à aucun contrat exclusif sur l'utilisation de mon image ou de mon nom et garantie à l'Association organisatrice ainsi que ses ayant-droits que je suis capable et que je détiens toute autorisation et droit nécessaire au consentement à la présente, ainsi que contre toute revendication de tiers de quelque nature que ce soit et à quelque titre que ce soit, concernant l'utilisation ou non de mon image, nom patronymique et propos.

Article 3: Rémunération et durée

Je déclare consentir que quelle que soit l'utilisation, le genre ou l'importance de la diffusion, aucune rémunération forfaitaire des prestations n'est prévue. Cette clause est définitive et exclue donc toute demande ultérieure de rémunération.

Cette session est conclue pour une durée de dix ans.

Article 4: Droit applicable et juridiction

Toute contestation relative à l'interprétation et/ou l'exécution des dispositions de la présente déclaration qui fait partie intégrante du Règlement auquel elle est annexée sera exclusivement portée devant le tribunal Judiciaire de PARIS, statuant en droit français.

Fait en autant d'originaux que de signatures.

Fait à :	Signature :
Le (date):	